

LE BOISÉ ENCHANTÉ

Le concept proposé comprend trois zones distinctes qui s'inscrivent en complémentarité : le boisé, la clairière et le pré. Conçues afin de créer un véritable poumon vert, elles génèrent un espace polyvalent et verdoyant qui encourage une appropriation quotidienne par les résidents, les travailleurs et les familles. Ensemble, elles offrent un canevas flexible et facilitant pour la tenue d'événements culturels de petite échelle, et ce, à tout moment de l'année.

Le boisé est localisé à l'angle des rues de Bleury et Président-Kennedy. Véritable îlot de fraîcheur, il mise sur une nature appropriable en offrant un espace de détente pour se ressourcer en pleine ville : un jardin sous les arbres. Les aménagements encouragent le jeu libre grâce à un parcours ludique qui comprend des buttes, plateformes, pas japonais et autres installations inspirées de l'hébertisme. On y retrouve également une œuvre d'art inspirée du Petit chaperon rouge. En soirée, l'ambiance mystérieuse du boisé est mise en valeur par des brumisateurs lumineux et un éclairage de la cime des arbres.

Au sud, **la clairière** est un espace ouvert, propice aux rencontres et à la tenue d'activités locales. Un îlot de verdure permet de délimiter la zone et d'y créer un caractère plus intimiste. Pivot central de l'espace, le pavillon accueille un café alors que le parvis offre une grande flexibilité pour y implanter une terrasse avec foyer au gaz et brumisateur ou une scénette. De plus, le toit en pente du pavillon peut accueillir des glissades hivernales.

Le pré est l'espace dégagé qui longe la rue Jeanne-Mance. Du gazon renforcé et du mobilier amovible offrent une grande flexibilité pour la tenue d'activités saisonnières (pique-nique, glissades hivernales, etc.). Cet espace polyvalent peut aussi être utilisé de façon occasionnelle comme espace d'arrière-scène. La clairière et le boisé demeurent alors entièrement appropriables et la vie de quartier peut être maintenue. Une zone en pavé de béton est destinée en permanence aux besoins logistiques du PQDS et un système de clôtures ornementales amovibles permet de moduler l'espace en fonction des besoins.

Le concept redonne la **priorité aux piétons et aux cyclistes** : aménagement d'une rue à mobilité active (axe Maisonneuve), réduction des voies de circulation, surélévation des intersections et relocalisation de la piste cyclable sur l'avenue du Président-Kennedy. Les aménagements signature du PQDS sont repris sur les rues adjacentes afin d'apaiser la circulation et de sécuriser les déplacements vers la station de métro et la place des Festivals.

Au-delà de l'embellissement, le **concept végétal** est pensé pour tempérer le climat et encourager la biodiversité afin d'accroître la résilience urbaine. Les eaux de ruissellement sont redirigées vers un jardin de pluie localisé dans l'axe Maisonneuve. Les plantes choisies sont robustes, adaptées aux conditions urbaines et tolérantes aux conditions d'humidité variables du sol. Les espèces indigènes sont priorisées, mais quelques espèces adaptées sont aussi intégrées pour leurs qualités spécifiques. Le but étant de générer une plantation naturelle et autonome, qui aura des besoins en entretien minimaux et qui saura résister à l'achalandage accru du site.